



CGE

Trois jours après son élection haut la main, Michel Stéphane Bonda a prêté serment hier en tant que nouveau président du Centre gabonais des élections (CGE) – en compagnie des six autres membres du bureau – devant les juges constitutionnels, avant que tous soient renvoyés à l'exercice de leurs fonctions.

Page 4

INCARCÉRATION

Son geste fou ne pouvait rester impuni. Jocelyne Mayougou Gnomba, la jeune femme qui avait grièvement blessé un nourrisson – le couteau lancé en direction de son compagnon avait raté sa cible, atterrissant sur la tête du bébé – a été placée en détention hier à la prison de Gros-Bouquet.

Page 7

MANDATS ÉLECTORAUX

LE président Ali Bongo Ondimba a donc donné hier le coup d'envoi d'une concertation réservée exclusivement aux questions électorales. A charge pour les deux camps, majorité et opposition, de désigner 30 représentants au sein d'un groupe de travail. Lequel dispose de dix jours pour accoucher de recommandations susceptibles d'être traduites en lois.

Pages 2 & 3



POUR MOI QUOI...

Il y a des comportements qu'un leader politique doit éviter. Quand c'est une femme qui les pose, ça heurte les consciences.

L'ouverture de la concertation tant souhaitée par le Présida avec les différents acteurs politiques, tous bords confondus, a bel et bien eu lieu hier. On ne peut donc que s'en réjouir.

Ils étaient tous là à la présidence pour trouver, ensemble, les voies et moyens devant conduire à des

élections générales apaisées de cette année. On est fiers de cette volonté unanime de paix qui habite chacun de nos leaders politiques ayant répondu à l'appel du Présida. Ce qui veut dire qu'au-delà des discours à la limite de l'intolérance des uns et des autres, il y a le respect des Institutions de la République dont la première est incarnée par le chef de l'État. Et cela satisfait tout démocrate républicain. Seulement, il y a eu hier une fausse note lorsque le "proprio" des lieux échangeait avec ses différents hôtes. Des moments de convivialité entre personnes de bonne compagnie auquel n'a

pas voulu associer la présidente de l'UN. C'est son droit de s'exclure. Mais, il y a un "mais" avec cette attitude. De la part d'une femme de cette "dimension", elle est contraire aux règles les plus élémentaires de nos us et coutumes. Chez les Bantu, qu'on soit d'accord ou pas avec untel ou untel, la tradition exige, quand on est invité dans un village, de présenter au moins ses civilités au Maître des lieux. Ne pas le faire, pose problème même si elle peut trouver toutes les raisons possibles à son geste. En tout cas, "Popo" aurait du agir autrement, quoi.

...MAKAYA